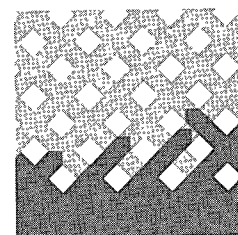


Notice d'utilisation

VIESSMANN

Atola
Type AVB
Chaudière gaz, automatique
Puissance nominale : de 55 à 91 kW



Atola



1.1 Sécurité

1.2 Remarques importantes

1.1 Sécurité



Ce symbole „Attention” précède tous les conseils de sécurité importants.

Les respecter scrupuleusement pour éviter tout risque et tout dommage pour les personnes et les biens.

■ Conduite de la chaudière

Prière de lire attentivement cette notice d'utilisation. Cette notice d'utilisation vous permet de faire fonctionner votre installation de chauffage. Les réglages de la régulation de chaudière seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation de cette régulation.

Veillez également lire attentivement avant la mise en service les autres notices d'utilisation jointes à votre installation de chauffage.

De plus, votre installateur doit vous expliquer la marche et la conduite de l'installation.

Les dommages consécutifs à un non-respect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

■ Travaux sur l'appareil

Les travaux sur l'appareil et sur l'installation de chauffage comme les travaux de montage, d'entretien et de réparation devront être impérativement effectués par du **personnel qualifié** (chauffagistes/installateurs).

Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) avant de commencer l'intervention et le bloquer pour interdire tout réenclenchement.

Fermer la vanne d'arrêt gaz et la bloquer pour empêcher toute réouverture intempestive.

■ En cas de danger

- **Couper immédiatement l'interrupteur général de chaufferie** (placé à l'extérieur du local).
- **Fermer la vanne d'arrêt gaz.**
- **Employer un extincteur adapté en cas d'incendie.**

■ Odeur de gaz

- **Ne pas fumer !** Éviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manœuvre d'interrupteurs électriques, par exemple).
- Ouvrir les **fenêtres et les portes.**
- Fermer la **vanne d'arrêt gaz.**
- **Prévenir le chauffagiste.**
- Se conformer aux **consignes de sécurité** de Gaz de France.

■ Odeur de gaz de fumées

- Mettre l'installation hors service.
- Ouvrir les fenêtres et les portes.
- Prévenir le chauffagiste.

■ Arrivées d'air

Il est interdit d'obstruer les arrivées d'air de la chaufferie, dans le cas contraire, il y a risque de combustion incomplète et d'intoxication.

1.2 Remarques importantes

■ Conditions à remplir par le local où se trouve la chaudière

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus dans les bombes aérosols, les peintures, les solvants et les produits de nettoyage, par exemple)
- Pas de poussière abondante
- Pas d'humidité de l'air élevée
- Hors gel et bien ventilé

Dans le cas contraire, il existe des risques de dysfonctionnement et d'endommagement de l'installation.

■ Entretien régulier par le chauffagiste

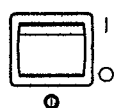
La chaudière devra être impérativement nettoyée à intervalles réguliers et au moins à l'issue de chaque saison de chauffe. Plus l'encrassement de la chaudière est important, plus la température des fumées augmente et avec elle les déperditions par les fumées.

Le préparateur d'eau chaude sanitaire à accumulation (si l'installation en est équipée) devra être visité par le chauffagiste 2 ans au plus tard après la mise en service puis à intervalles réguliers.

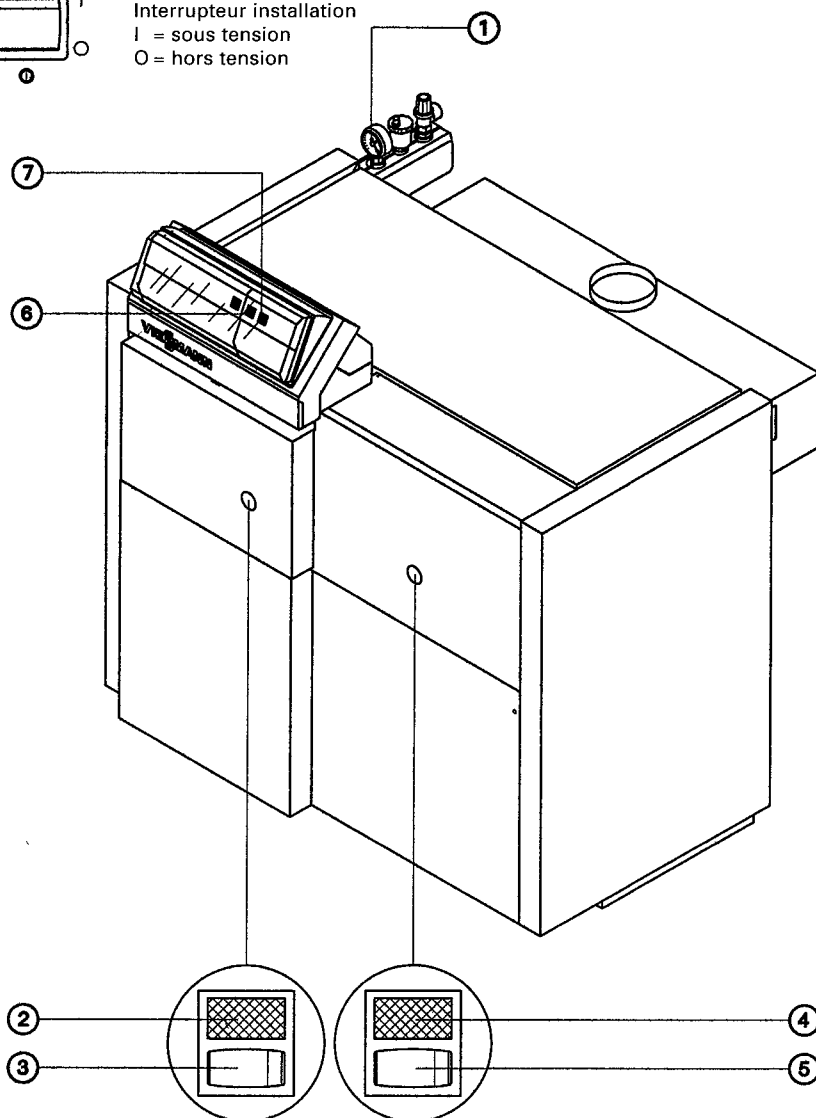
Un entretien régulier de l'installation de chauffage par un spécialiste vous assurera un fonctionnement de votre installation fiable, économisant l'énergie et respectant l'environnement.

Nous recommandons de passer un contrat d'entretien avec l'installateur.

2 Atola



Interrupteur installation
I = sous tension
O = hors tension



① Manomètre

1^o allure du brûleur :

② Voyant de dérangement sur la chaudière

③ Bouton de réarmement

2^o allure du brûleur :

④ Voyant de dérangement sur la chaudière

⑤ Bouton de réarmement

⑥ Voyant de dérangement brûleur sur la régulation

⑦ Interrupteur installation

3.1 Combustible

Gaz naturel Es (H) et Ei (L) et propane.

4.2 Dérangement ! Que faire, si...

5 Déclaration de conformité

4.2 Dérangement ! Que faire, si...

Dérangement	Cause	Remède
L'installation de chauffage ne démarre pas	Interrupteur installation „①“ ⑦ de la régulation de chaudière coupé	Enclencher cet interrupteur
	Interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) coupé	Enclencher cet interrupteur
	Le fusible du tableau de distribution électrique (fusible du bâtiment) a coupé l'alimentation électrique	Prévenir le chauffagiste
	Le limiteur de température de sécurité a arrêté la chaudière	Prévenir le chauffagiste
Le brûleur n'est pas ou est mal enclenché	Pas de combustible	Ouvrir la vanne d'arrêt gaz
	Mauvais réglage de la régulation de chaudière ou de la régulation de chauffage	Contrôler les réglages de l'horloge et du sélecteur de programme et les corriger, le cas échéant
	Panne de la régulation de chaudière ou de la régulation de chauffage	Prévenir le chauffagiste
Le brûleur ne démarre pas, le voyant de dérangement brûleur de la chaudière ②/④ et le voyant de dérangement brûleur de la régulation ⑦ sont allumés	Mauvais réglage	Appuyer sur le bouton de réarmement ③/⑤. Si le brûleur ne démarre toujours pas, prévenir le chauffagiste
Le circuit de chauffage est froid	Priorité à la production de l'eau chaude sanitaire	Attendre que cette production soit satisfaite
Température ambiante insuffisante ou excessive à différentes saisons	La courbe de fonctionnement a été mal réglée	Corriger ce réglage, le cas échéant. (voir notice d'utilisation de la régulation)

5 Déclaration de conformité pour les chaudières gaz à brûleur atmosphérique

La société Viessmann déclare que le produit

Atola

est conforme aux normes suivantes :

EN 297
prEN 656
EN 60 335
DIN VDE 0722/prEN 50 165
EN 50 082
EN 55 011/55 014
EN 60 555

Ce produit est certifié

CE-0085

aux termes des directives européennes

90/396/CEE
89/336/CEE
73/ 23/CEE
92/ 42/CEE

Faulquemont 1996

Viessmann S.A. 57380 Faulquemont
Tél. 03 87 29 17 00
Fax 03 87 29 17 48
Minitel 36 14 Viessmann

Membre du Groupement des Fabricants de Matériels de Chauffage Central par l'Eau Chaude et de Production d'Eau Chaude Sanitaire (GFCC)

Sous réserves de modifications techniques !

5586 220-F

3.2 Mise en service

Première mise en service

La première mise en service sera effectuée par l'installateur ou par un spécialiste nommé par lui.

Opérations préparatoires à la mise en service

(ou à la remise en service)

1. Contrôler la pression (le niveau d'eau) de l'installation.
L'aiguille noire du manomètre ① doit impérativement se trouver sur le vert. Si cette aiguille se trouve plus bas que l'aiguille rouge fixe, la pression de l'installation est insuffisante, prévenir, dans ce cas, votre chauffagiste.
2. Contrôler si les orifices d'aération de la chaufferie sont ouverts et ne sont pas obstrués.

L'arrivée d'air à la chaudière ne devra pas être gênée.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt gaz.
4. Enclencher l'installation.
Enclencher l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) et l'interrupteur installation „①” ⑦.

Votre installation est opérationnelle.

Mise en service

La régulation de chaudière en place pilote automatiquement votre installation de chauffage en fonction de la température extérieure et des réglages et des programmations effectués.

Les modifications seront réalisées comme indiqué par la notice d'utilisation de la régulation de chaudière.

Remarques concernant la conduite de la chaudière

- Maintenir la chaufferie et la chaudière en parfait état de propreté.
- Contrôler fréquemment la pression de service de l'installation de chauffage sur le manomètre ①.
- Faire entretenir régulièrement votre installation de chauffage par un spécialiste.
- Entretenir régulièrement le filtre d'eau potable de la conduite eau froide (si l'installation est équipée de ce filtre).

3.3 Mise hors service

Mise hors service de courte durée



Ces opérations ne mettent pas l'installation hors tension

Dékamatik et Trimatik Viessmann :

1. Laisser l'interrupteur installation „①” ⑦ sur „I” et laisser l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) enclenché.
2. Positionner le sélecteur de programme „C” sur „☺”. (voir notice d'utilisation de la régulation de chaudière).

Régulation de chaudière KR :

Couper l'interrupteur installation „①” ⑦ (voir notice d'utilisation de la KR).

Mise en service de durée assez longue

1. Fermer la vanne d'arrêt gaz.
2. Couper l'interrupteur installation „①” ⑦.
3. Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local).

Avant et à l'issue d'un arrêt de l'installation de chauffage de durée assez longue (plusieurs mois), nous recommandons de contacter votre chauffagiste.

Il pourra, si besoin est, faire le nécessaire pour assurer la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.

4.1 Dérangement pendant le fonctionnement

Prière de respecter également la notice d'utilisation de la régulation de chaudière.

Si le dérangement subsiste, prévenez votre chauffagiste.

■ Le brûleur se met en sécurité

Si une des deux allures du brûleur s'arrête, le voyant de dérangement brûleur de la chaudière ② ou ④ et le voyant de dérangement brûleur de la régulation ⑥ s'allument.

Pour redémarrer le brûleur, appuyer une fois sur le bouton de réarmement ③ ou ⑤.

La procédure de démarrage dure 30 secondes environ.

Si les voyants devaient à nouveau s'allumer :

- Fermer la vanne d'arrêt gaz de la conduite d'alimentation.
- Couper l'interrupteur installation " ① " ⑦ de la régulation.
- Prévenir le chauffagiste.

Si nécessaire, la chaudière pourra brièvement fonctionner en marche de secours avec l'autre allure du brûleur.

■ La chaudière se met en sécurité

Les voyants de dérangement ②, ④ et ⑥ restent éteints si le limiteur de température de sécurité a arrêté la chaudière.

Veillez prévenir votre chauffagiste.